



HAUTE-VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°87-2023-213

PUBLIÉ LE 4 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Vienne / POLE GESTION FISCALE

87-2023-11-01-00006 - Arrêté de subdélégation de signature en matière
d'ordonnancement secondaire pour le BIL de la DDFIP de la
Haute-Vienne (numéro interne 2023 : n° 87-2023-000078) du 1er
novembre 2023 (3 pages)

Page 3

Direction Départementale des Finances
Publiques de la Haute-Vienne

87-2023-11-01-00006

Arrêté de subdélégation de signature en matière
d'ordonnancement secondaire pour le BIL de la
DDFIP de la Haute-Vienne
(numéro interne 2023 : n° 87-2023-000078) du
1er novembre 2023

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA HAUTE-VIENNE
MISSION MAÎTRISE D'ACTIVITÉ

31, rue Montmailler
87 043 LIMOGES Cedex

Décision de délégations spéciales de signature pour la Division ressources

L'administratrice de l'État, directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne,

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'État et de commissions administratives ;

Vu le décret du 18 février 2020 portant nomination, promotion, détachement et affectation d'administrateurs généraux des finances publiques, relatif à la nomination de Mme Véronique GABELLE, administratrice générale des finances publiques, en qualité de directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne ;

Vu le décret n° 2022-1452 du 23 novembre 2022 modifiant le statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu le décret n° 2022-1453 du 23 novembre 2022 relatif aux conditions de classement, d'avancement et de rémunération applicables à certains emplois supérieurs de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret du 17 juillet 2023 portant intégration (administrateurs de l'État) ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de directions régionales et départementales des finances publiques ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 17 mars 2020

fixant au 23 mars 2020, la date d'installation de Mme Véronique GABELLE, administratrice générale des finances publiques, dans les fonctions de directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne ;

Vu l'organigramme mis en place à compter du 2 novembre 2023 et entérinant le rattachement du service BIL à M. SOULIÉ, responsable du pôle gestion fiscale et le rattachement du service ressources humaines et formation professionnelle à Mme EXERTIER, responsable du pôle gestion publique ;

Décide :

Article 1 : Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents courants relatifs aux attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

Pour la Division ressources

- M. Ludovic BEZET, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division, pour signer tous les actes relatifs aux affaires traitées par la division.

1. Pour le secteur des Ressources Humaines, Formation professionnelle et concours

1.1 Pour le service Ressources Humaines, Formation professionnelle et concours :

- M. Olivier DELAGE, inspecteur des finances publiques, responsable du service, avec les pouvoirs nécessaires pour signer tous les actes relatifs aux affaires traitées par son service.

Gestion des Ressources humaines

- M. Frédéric BAUSSET, contrôleur principal des finances publiques,
- M. Ludovic FREDON, contrôleur principal des finances publiques,
- Mme Delphine DUBOIS, contrôlease des finances publiques,

Formation professionnelle et concours

- Christophe BEAUGER, contrôleur des finances publiques,
- Mme Sophie DETIENNE, contrôlease des finances publiques

2. Pour le secteur Budget, Immobilier, Logistique et Centre de Service budgétaire (CSBUD) :

- M. Karl PERIGAUD, inspecteur divisionnaire des finances publiques, responsable de son secteur, avec les pouvoirs nécessaires pour signer tous les actes relatifs aux affaires traitées par son secteur.

2.1 Pour le service Budget, Immobilier, Logistique :

- Mme Marilyne THOBY, inspectrice des finances publiques, responsable du service, avec les pouvoirs nécessaires pour signer tous les actes relatifs aux affaires traitées par son service.

Budget, logistique et immobilier :

- M. Thierry BRUNTH, contrôleur principal des finances publiques, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marilyne THOBY, pour tous les actes relatifs à la gestion courante du service.

- Mme Nathalie MONNERIE, inspectrice des finances publiques,

- M. Pascal BARBAUD, contrôleur principal des Finances Publiques ,

- Mme Claudine CHATARD, contrôleuse des finances publiques,

- M. Félix DE-ASSIS, contrôleur des finances publiques,

- Mme Myriam HASSINET, contrôleuse des finances publiques,

- Mme Michelle NOUGIER, contrôleuse des finances publiques,

- Mme Angélique BERROS, agente administrative principale des finances publiques,

- M. Benjamin MOUSNIER : agent d'administration principal des Finances Publiques,

2.2 Centre de Service Budgétaire (CSBUD) de Limoges (y compris la gestion des cités administratives de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne) :

- Mme Marilyne THOBY, inspectrice des finances publiques,

- Mme Laurence BARATAUD, contrôleuse principale des finances publiques,

- M. Pascal BARBAUD, contrôleur principal des Finances Publiques,

- Mme Angélique BERROS, agente administrative principale des finances publiques,

- Mme Emilie DEVOS : contrôleuse des finances publiques,

- M. Benjamin MOUSNIER : agent d'administration principal des Finances Publiques,

3. Gestion départementale du courrier industriel et gestion du site Limoges Cruveilhier :

- Mme Agnès BESANÇON, inspectrice divisionnaire des finances publiques,

4. Assistant de prévention et délégué départemental à la sécurité

- M. Frédéric DAUVERGNE, inspecteur des finances publiques, assistant de prévention et délégué départemental à la sécurité.

Article 2 : Cette décision prend effet au 1^{er} novembre 2023. Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Vienne.

La Directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne,

Véronique GABELLE
Administratrice de l'État